



**Rapport du maire,
monsieur Bruno Marchand,
sur les faits saillants
du rapport financier 2025
de la Ville de Québec**

Mai 2026

Seul le discours prononcé fait foi.

Monsieur le Vice-Président,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,

Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2025 de la Ville de Québec est présentée conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, article 105.2.2. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil et être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous ferai part des faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur général et de l'auditeur externe. Le rapport sera diffusé sur le site Internet de la Ville à la suite de son dépôt au conseil municipal.

RAPPORT FINANCIER 2025

Le rapport financier 2025, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce mardi 19 mai 2026. Il est accompagné du rapport du vérificateur général et de l'auditeur externe, lequel présente l'opinion sans réserve des auditeurs indépendants sur les états financiers consolidés.

Il est également accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de la Ville de Québec sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

FAITS SAILLANTS – RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025

Les résultats consolidés pour l'exercice financier 2025¹ se sont soldés par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 115,7 millions de dollars.

RÉSULTATS 2025 CONSOLIDÉS	
Revenus	2 653 524 398 \$
Charges	2 230 680 218 \$
Excédent de l'exercice	422 844 180 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	(307 187 734) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	115 656 446 \$

Pour la Ville seulement, cet excédent représente 77,8 millions de dollars, établissant le solde de l'excédent accumulé non affecté à 149,1 millions de dollars au 31 décembre 2025.

Rapport du maire, monsieur Bruno Marchand, sur les faits saillants du rapport financier 2025 de la Ville de Québec

FAITS SAILLANTS – INVESTISSEMENTS ET DETTE 2025

Au cours de l'exercice financier 2025, la Ville de Québec et ses organismes contrôlés ont investi 751,1 millions de dollars en infrastructures, notamment pour la gestion des eaux potables et usées, la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection des ouvrages d'art, le transport collectif, la mobilité active, les loisirs, le développement culturel ainsi que la réfection et le réaménagement de parcs et d'espaces publics.

La dette à long terme à la charge des contribuables de la Ville a diminué de 4,2 millions de dollars par rapport à 2024, s'établissant maintenant à 1 519,5 millions de dollars. Cette diminution, pour une 10^e année consécutive, témoigne de l'efficacité du plan de gestion de la dette dont la Ville s'est dotée.

Pour atteindre les objectifs, les paiements comptant d'immobilisations (PCI) ont atteint 179,9 millions de dollars en 2025. Les PCI, combinés à la dotation à la réserve financière pour le paiement de la dette et à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques, représentent 274,9 millions de dollars. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt. C'est entre autres grâce à l'application de politiques rigoureuses en cette matière que la Ville de Québec maintient sa notation de crédit à Aa2.

Tous les autres éléments du cadre financier sont également rigoureusement respectés.

Je rappelle que le rapport financier et la reddition de comptes financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

Je vous remercie.

Le Maire